



Défendre
notre métier
et ceux qui
l'exercent

Faen infos

FAEN infos N° 1 du 10/09/07 au 23/09/07

Le décret DE ROBIEN annulé

Le décret n° 2007-1295 du 31 août 2007, publié au journal officiel du 1er septembre 2007, **annule le décret DE ROBIEN**. (n° 2007-187 du 12 février 2007) qui modifiait certains statuts enseignants du second degré.

Le nouveau ministre de l'Éducation Nationale doit lancer dans la première quinzaine de septembre une **grande concertation sur la "condition enseignante"**.

La composition du comité de pilotage de cette concertation a récemment défrayé la chronique médiatique.

Souhaitons que les décisions prises à l'issue de cette période de concertation, puis éventuellement de négociation, ne soient pas pires que celles contenues dans le décret DE ROBIEN.

A ce moment-là seulement, pourrions-nous peut-être nous réjouir de l'abrogation du texte...



Projet de budget 2008



A la fin du mois de juin, les annonces gouvernementales étaient pour le moins confuses du fait que les arbitrages budgétaires n'étaient pas terminés.

Reçue en audience au Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale le 22 août 2007, la FAEN a abordé le dossier de la préparation du budget 2008 de l'Éducation.

Les arbitrages gouvernementaux venaient alors d'être rendus et étaient en cours de communication.

Le recoupement des informations en provenance de plusieurs sources a fait apparaître quelques différences concernant les chiffres des créations et fermetures de postes que nous avons publiés précédemment.

Sous réserve de quelques corrections, que nous pourrions fournir lors de la communication officielle, **le bilan serait le suivant**:

- **11 200 postes seraient fermés** dans le programme enseignement scolaire de la LOLF.



Le bilan des créations et fermetures de postes dans l'enseignement supérieur serait neutre.

- Parmi les 11 200 fermetures de postes de l'enseignement scolaire, **1 400 concerneraient l'enseignement privé et 9 800 l'enseignement public**, qui se décomposent ainsi :

- **3 500 transformations de postes en HSA** ("travailler plus pour gagner plus") ;
- **1 500 attribués à la baisse du nombre des élèves** ;
- **1 700** correspondant à la **"rationalisation" des TZR** et à la **"résorption des surnombres"** ;
- **1 000 postes d'administratifs** ;
- **2 100 stagiaires PLC** (second degré).

Première analyse :

L'évolution constatée dans le courant de l'été, visant à supprimer 1 poste sur 3 des personnels partant en retraite au lieu des 1 sur 2 initialement annoncés, correspondrait à **la prise en compte par le gouvernement de la nécessité de donner des moyens pour mettre en place et développer l'accompagnement éducatif et les PPRE**.

Il n'en demeure pas moins qu'avec 11 200 fermetures, dont 9 800 dans l'enseignement scolaire public (17 000 étaient initialement prévues), le budget 2008 ne tiendrait aucun compte de l'augmentation continue des effectifs d'élèves dans les écoles et traduirait un volume de fermetures de postes jamais atteint dans le second degré.

Vous trouverez sur le site de la FAEN, rubrique « Dossiers », la communiqué de presse alors diffusé par la Fédération.

Le dossier concernant le projet de budget 2008 sera actualisé et complété au fur et à mesure que des informations nouvelles nous parviendront.



La communauté éducative réagit au projet de budget 2008

L'interfédérale élargie aux organisations de parents d'élèves, étudiantes et lycéennes ainsi qu'aux associations pédagogiques du monde de l'éducation, s'est réunie le jeudi 30 août 2007 à 17 h 30.

Dix-sept organisations étaient représentées par 38 responsables, certaines présentes pour la première fois, ce qui prouve bien l'impact du mauvais projet de budget 2008 sur les acteurs et les usagers du système éducatif.

L'analyse est unanime : un niveau de restrictions budgétaires et de fermetures de postes jamais atteint. L'ensemble cumulé avec les régressions des 5 budgets précédents réduira l'offre de formation, portera atteinte à la qualité de l'enseignement et aggravera l'échec scolaire.

Après deux heures trente d'échanges, 15 des 17 organisations, dont la FAEN, ont approuvé et diffusé un texte commun, probablement imparfait, mais dont la rapidité de rédaction traduit en termes très directs et dépourvus de toute "langue de bois" la fermeté de la réaction.

Vous trouverez ci-contre le texte de cette interpellation du Président de la République et du gouvernement .

D'autres rencontres devraient suivre, notamment une réunion des seules fédérations de syndicats de Éducation Nationale dans la première quinzaine de septembre.



Le traitement de (certains) fonctionnaires a été revalorisé au 1^{er} juillet 2007... mais il s'agit des seuls agents, appartenant à la catégorie C, dont le traitement est inférieur ... au SMIC.

Le SMIC a augmenté au 1^{er} juillet de 2,1 %, passant à 1 280,09 € (brut mensuel).

Devant le risque de voir ce salaire plancher être supérieur au traitement minimum de la fonction publi-

Augmentation de 4 euros de l'allocation de rentrée scolaire

L'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) atteindra 272,57 euros par enfant à la rentrée 2007, soit une augmentation de quatre euros (+ 1,47 %) par rapport à 2006, indique sur son site Internet la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Cette allocation est versée **sous conditions de ressources aux familles** ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans.

Le foyer ne doit pas disposer en 2006 de revenus supérieurs à 21 991 euros pour un enfant, 27 066 euros pour deux enfants, 32 141 euros pour trois enfants (+ 5 075 euros par enfant supplémentaire). L'enfant doit être écolier, étudiant ou apprenti et gagner moins de 55 % du Smic soit 784,50 euros.

UNSA-Education - Cé - La ligue de l'enseignement - GFEN - FCPE - CRAP Cahiers Pédagogiques - FOEVEN - FAEN - FERC-CGT - FSU - SGEN-CFDT - UNL - FIDL - UNEF - FNEC-FP FO

Nous le disons avec conviction : améliorer la réussite scolaire des jeunes, il n'y a rien de plus urgent.

Aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, former les enseignants pour cela, bloquer le développement des inégalités sociales et le danger que représenterait l'instauration d'une école à 2 vitesses, ouvrir un avenir positif pour les jeunes, rien de plus difficile, rien de plus compliqué sans doute, mais rien de plus indispensable pour les jeunes, pour nous, pour l'avenir du pays.

C'est autour de cet objectif que, dans la diversité de nos organisations représentant toutes les composantes de la communauté éducative, de façon inédite sans doute, nous avons décidé de nous rassembler aujourd'hui.

Comment avancer, avec, comme postulat, des réductions budgétaires drastiques ?

Aux questions que nous nous posons, la suppression de 11 200 emplois dans l'Éducation Nationale, s'ajoutant aux milliers déjà subies, est la seule réponse dont il faudrait nous contenter. Elle est inacceptable.

En lançant cet appel, nous voulons aujourd'hui, devant l'opinion, interpellier le gouvernement, le Président de la République. Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix, un autre budget, une autre politique.

Nos organisations s'engagent à mener en commun une campagne d'explication et de sensibilisation de l'opinion. Elles se retrouveront pour envisager la suite à donner à leur action autour d'une initiative d'ampleur nationale.

Traitement des fonctionnaires

que, le gouvernement a été contraint de relever de 281 à 283 l'indice minimum de traitement, soit 1 283,20 € bruts mensuels. Une mesure prise à l'économie qui ne fait que tasser vers le bas les faibles rémunérations.

Rappel : aucune mesure salariale générale n'est envisagée pour la fin 2007 pour les fonctionnaires. La dernière (et seule mesure en 2007) date de février : augmentation de 0,8 % de la valeur du point d'indice.

